

## CONSULTANTS CSPI-UNPI 66/11

Bénéficiez de l'avis de spécialistes  
sur rendez-vous, ou auprès de leurs services

- ◆ Commissaire de justice
- ◆ Notaire
- ◆ Avocat
- ◆ Diagnostiqueur
- ◆ Fiscaliste
- ◆ Banque
- ◆ Assurance loyer im-payé
- ◆ Conseiller en gestion patrimoniale
- ◆ Conseil et expertise immobilière
- ◆ Géomètre expert
- ◆ Assurance PNO (non occupant)



Nous sommes là, pour vous accompagner dans toutes vos démarches !

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nos consultants.

Par téléphone : 04 68 34 45 30

Par mail : [cspi@unpi66.fr](mailto:cspi@unpi66.fr)

ou à l'accueil de nos locaux sis :

12 rue Alexandre-Joseph Oliva

66000 PERPIGNAN

Nos horaires d'ouverture :

Lundi et Mardi de 14h00 à 17h30

Mercredi de 9h00 à 13h00

Judi de 9h00 à 12h00 et

de 14h00 à 17h30

Retrouvez nous également sur notre site

[www.66.unpi.org](http://www.66.unpi.org)



Cspi\_unpi66/11



Unpi66

## ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES IMMOBILIERS

La CSPI-UNPI 66/11 s'engage à :



Vous informer

Vous représenter

Vous défendre

Vous conseiller

Nous sommes présents sur les départements de  
Pyrénées Orientales et de l'Aude.

Découvrez les services de la

CSPI-UNPI 66/11

Association centenaire des propriétaires  
et copropriétaires immobiliers

**En étant adhérent  
de la CSPI UNPI 66/11  
vous pourrez :**

- ◆ Consulter notre juriste pour une aide et un service personnalisés :
- ◆ **Juridique** : Droits et obligations des propriétaires bailleurs : baux d'habitation, mixtes, professionnels, commerciaux, meublés, impayés de loyer, dossiers contentieux, assistance à la rédaction des baux, être informé de la législation en cours, des barèmes en vigueur, de l'évolution des indices.
- ◆ Accompagnement à la rédaction de vos courriers par notre juriste
- ◆ Aide à la régularisation des charges et révision de loyer
- ◆ Acheter tous types de documents (baux d'habitation, meublés, professionnels, commerciaux, dérogatoires, les états des lieux, carnet de quittances, etc...)
- ◆ **Copropriété** : Rôle du Conseil Syndical, du Syndic, de l'Assemblée Générale, contestations, charges de copropriété, locatives, assistance immatriculation, etc.
- ◆ **Fiscalité** : Aide à la déclaration des revenus fonciers, frais de mutation, valeur locative, valeur vénale, taxes, impôts locaux
- ◆ Assister à des conférences thématiques (transmission du patrimoine, optimisation fiscale, intérêt de constituer une SCI, etc...)

**Rejoignez  
CSPI UNPI 66/11**

- ◆ En nous rejoignant, vous bénéficierez non seulement des nombreux services qui vous sont offerts, mais surtout vous affirmerez votre solidarité dans ses actions et donnerez à la Propriété Immobilière le poids et la représentativité qui lui sont nécessaires pour mieux faire valoir vos droits.
- ◆ Notre action est complétée par une forte représentation auprès des administrations nationales, départementales, régionales et européennes, et une volonté de partenariat avec différents organismes et entreprises afin de promouvoir la propriété et de défendre les intérêts.
- ◆ Des réunions mensuelles d'information avec nos partenaires
- ◆ Une revue mensuelle :

**25 MILLIONS DE PROPRIETAIRES**



**Nous vous représentons  
auprès des instances et  
des collectivités :**

**Localement, la CSPI-UNPI 66/11 est présente :**

- ◆ Commission de conciliation des rapports locatifs
- ◆ Commission des baux commerciaux
- ◆ Commission de conciliation fiscale
- ◆ Commission accessibilité
- ◆ Commission CCAPEX et FDLHPD
- ◆ Commission de l'ANAH
- ◆ Participation au congrès de notre fédération UNPI et collège d'automne

**Région : URPI Occitanie**

- ◆ URPI Occitanie réunion en partenariat avec URPI Nouvelle Aquitaine
- ◆ CESER Conseil Économique Social et Environnemental Régional d'Occitanie.
- ◆ Comité départemental des mobilités des P.O

**National & Europe : L'UNPI est présente :**

- ◆ Europe UIPI

**La cotisation de votre association est  
déductible de vos revenus fonciers**